

INTERPELLATION : Tarifs de Tridel, la Municipalité a-t-elle son mot à dire ?

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Tridel *, l'usine de valorisation thermique et électrique de déchets brûle régulièrement des déchets étrangers. Dans ce contexte, selon la réponse du Conseil d'Etat donnée au député François Pointet, les italiens payent 90 Frs la tonne alors que les vaudois payent 140 frs la tonne. Sachant que cette usine a été construite entièrement avec des fonds publics entre canton et communes, que son capital-actions est détenu à 100% par des collectivités publiques dont la SADEC est membre, et que sa mission est exclusivement limitée aux besoins et au profit de ses actionnaires selon ses statuts :

1. La Municipalité de Gland trouve-t-elle normale cette différence de prix très favorable accordée aux étrangers, voire même peut-être aux extra-cantonaux ?
2. La Municipalité ne pense-t-elle pas qu'il faudrait demander l'interdiction définitive et immédiate de brûler des déchets provenant de l'étranger sachant que cette usine a été faite pour un périmètre donné ** ?
3. La Municipalité a-t-elle un moyen d'action via la SADEC pour corriger cette situation inéquitable le cas échéant ?
4. La Municipalité peut-elle via la SADEC influencer le tarif à la tonne incinérable ?

Je remercie par avance la Municipalité pour ses réponses.



Patrick Vallat

* Créée le 3 juin 1997 par les trois périmètres de gestion de déchets que sont GEDREL (Lausanne, l'est et le nord de la région lausannoise), VALORSA (l'ouest de la région lausannoise, le Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux) et STRID (le Nord vaudois), TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne. Le 21 mars 2013, le périmètre SADEC, représentant la région de La Côte, a rejoint les trois autres actionnaires en entrant à son tour au sein du capital-actions de TRIDEL SA. Ceci permet à l'usine TRIDEL de traiter et valoriser les déchets urbains d'environ 500'000 habitants du canton de Vaud. Elle permet de valoriser les déchets de ses actionnaires dans les deux fours d'une puissance totale de 80MW. La totalité du capital-actions est détenue par les sociétés précitées. (informations tirées du site Internet de Tridel : www.tridel.ch).

** Le rapport de gestion du Conseil d'administration de Tridel pour l'année 2017 est contradictoire sur ce point et la décision prise de stopper le traitement des déchets étrangers à fin juillet 2018 ne semble pas définitive